



MAIRIE de VAL D'OINGT

Val d'Oingt, le 31/03/2020

POINT INFO n°3 « CORONAVIRUS »

Bonjour à tous,

Toujours dans l'optique d'informer très régulièrement les Valdonnien(ne)s, voici la mise à jour des informations de cette semaine :

NOUVEAUTÉS

- **MARCHÉ ALIMENTAIRE : à OINGT (parking salle des fêtes)**
 - Dérogation accordée par M. le Préfet pour **le maintien du marché de Oingt**, voici quelques indications :
 - Marché de OINGT prévu les jeudis de 15h à 18h sur le parking de la salle des fêtes pour assurer la distanciation entre les stands et un point d'eau pour se laver les mains.
 - Les exposants présents :
 - Poissonnier
 - Producteur de légumes et fruits
 - Fromager producteur + produits frais (œufs, ...)
 - Marché du Bois d'Oingt **suspendu jusqu'à nouvel ordre**
- **GARDE DES ENFANTS DES PERSONNELS SOIGNANTS PAR LES ENSEIGNANTS**

L'académie a regroupé les pôles de garde des enfants des personnels soignants et sur notre secteur cet accueil se trouve sur la commune de Ternand.
- **ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE**

Une nouvelle attestation pour les déplacements dérogatoires a été publiée sur le site du ministère de l'Intérieur.
Une attestation spéciale pour les personnes en situation de handicap est disponible sur le site.
- **LA POSTE**

Les services de la Poste ont communiqué que la distribution des plis allait être réduite pour axer leurs services vers le portage des repas et services diverse.
Ils nous informent que les jours où il n'y aura pas de distribution de courriers sont :
↳ Les 4 - 6 - 7 et 11 avril

• **HORAIRES D'OUVERTURE DES COMMERCES du BOIS D'OINGT**

NOM	HORAIRES
Boulangerie Barosso <i>Rue Eugène Chermette</i>	Ouverture de 6h15 à 13h00 Fermeture : le Mercredi
Boulangerie Giraud <i>Rue Peigneaux Dames</i>	Ouverture : Mardi et jeudi : 6h-13h / 15h-17h Mercredi/Vendredi/Samedi : 6h – 17h Dimanche : 6h – 14h Fermeture : le Lundi
Boucherie Pierres Dorées	Ouverture : Mardi au Samedi : 7h-12h30 / 15h-17h Dimanche : 7h – 12h30 Fermeture : le Lundi
Boucherie Paillason	Ouverture : Mardi au Samedi : 7h-12h30 / 15h-18h Dimanche : 7h – 12h30 Fermeture : Lundi et Jeudi après-midi
Le Verger des Pierres Dorées	Ouverture : Mardi au Dimanche midi : 8h30-12h30 / 15h–17h Fermeture : le Lundi et Dimanche après-midi
SPAR	Ouverture : 8h00 – 12h30 / 15h00 – 18h30 Fermeture : Mercredi et Dimanche après-midi
Carrefour Contact	Ouverture : 8h00 – 19h00 Fermeture : le Dimanche
L'épicerie Le Colibri	Drive
La Petite Fromagerie	Fermeture jusqu'au 6 avril Ouverture à partir du 07 avril : Mardi au samedi : 9h – 12h
Le Square des Délices Chocolatier	Ouverture : 10h-12h / 15h-18h Drive
A.L. Sélection Vins et spiritueux	Ouverture : Vendredi : 15h – 19h Samedi : 9h30 – 12h30 / 16h – 19h Fermeture les autres jours
Bureau de tabac/journaux	Ouverture du lundi au samedi : 7h00 – 12h30 Et le dimanche : 7h00 – 12h00
PHARMACIE du Marché <i>Place de la Libération</i>	Ouverture : 8h30 – 12h / 14h – 19h Fermeture : le Dimanche
PHARMACIE du Sarment <i>Place Bernigal Guillermin</i>	Ouverture : 8h30 – 12h / 14h – 19h Fermeture : le Dimanche
Val d'Oingt Médical	Ouverture : 9h – 12h / 15h – 17h – Samedi : 9h-12h Et sur rendez-vous Fermeture : Dimanche

- **INFORMATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (CCBPD)**

FERMETURE DES ACCUEILS DE LOISIRS INTERCO SAUF SERVICE MINIMUM.

Les inscriptions « traditionnelles » des vacances, prévues initialement à partir du 31/3, sont annulées.

La Communauté de Communes va organiser l'ouverture d'un ou plusieurs accueils interco pour les vacances de printemps pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire :

- *Tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé*
- *Tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...*
- *Les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...*
- *Les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.*

Auxquels viennent s'ajouter :

- *Les services aide sociale à l'enfance (ASE) et protection maternelle et infantile (PMI) des conseils départementaux, ainsi que les pouponnières ou maisons d'enfants à caractère social (MECS),*
- *Les services d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et les services de prévention spécialisée.*
- *Les professionnels relevant de ces structures éligibles au dispositif sont les suivants : assistants de service social, techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF), médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes et psychologues*
- *Les gendarmes, personnels de la police nationale, les sapeurs-pompiers professionnels, personnels des préfectures indispensables à la gestion de la crise.*

POUR S'INSCRIRE AU SERVICE D'ACCUEIL MINIMUM :

Les familles doivent prendre contact avec la coordination des accueils de loisirs interco :

Par mail b.duclos@cc-pierresdorees.com ou tel : 04 74 67 90 92 / 06 80 17 20 20

La demande d'inscription se fera en donnant :

Noms / prénoms / âge des enfants / dates de garde + les justificatifs nécessaires :

- ↳ Copie d'une carte professionnelle de santé ou une fiche de paye avec mention de l'établissement employeur.
- ↳ Fiche de renseignement (si l'enfant ne fréquente pas d'accueils de loisirs interco cette année)

En fonction des demandes un ou plusieurs accueils pourront être ouverts, les familles seront informées directement par mail par la coordination du lieu d'accueil prévu pour leur enfant.

- **MESSAGE DE LA GENDARMERIE : ALERTE ESCROQUERIES**

« La période de crise que nous traversons actuellement est propice à de nombreuses escroqueries en tout genre.

Le groupement de gendarmerie départementale du Rhône, soucieux de votre sécurité, souhaitait vous informer sur une nouvelle manœuvre frauduleuse. Des individus malveillants se faisant passer pour des

gendarmes ou des policiers procèdent au contrôle de l'attestation de déplacement dérogatoire et exigent le paiement immédiat de l'amende de 135€ en cas de non-respect des règles de confinement.

Manière d'opérer :

Les individus agissent en tenue civile et sont porteurs de brassard (police ou gendarmerie). Ils contrôlent et vérifient l'attestation de déplacement. En cas de non-respect des règles, ils exigent le paiement immédiat de l'amende (135€) et vont même jusqu'à conduire la victime Jusqu'à un distributeur automatique de billets.

Ne payez jamais l'amende sur place !! Les forces de l'ordre (Police ou Gendarmerie) dressent des procès-verbaux électroniques ou papier. Le document permettant de s'acquitter de l'amende est envoyé par voie postale, il n'est jamais remis sur place.

Un contrôle par des membres des forces de l'ordre en tenue civile est possible, notamment chez la Police. Le fonctionnaire doit être porteur d'une carte professionnelle, en cas de doute, n'hésitez pas à demander qu'il vous la présente !

Si vous constatez la présence de faux Policiers ou Gendarmes, **composez le 17.** »

RAPPELS

• **MAIRIE**

- L'**Accueil** physique de la mairie est fermé. Pour assurer la continuité du service public, des permanences téléphoniques sont assurées à tour de rôle par les agents du service administratif du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h. Le week-end, les habitants peuvent joindre Paul Périgeat, Véronique Montet ou Philippe Proïetti sur leur portable (n° affichés sur les portes de chaque mairie).
- Les actes d'état-civil relatifs aux décès seront traités en priorité par le service administratif sous 48h. En ce qui concerne les autres actes, ils seront enregistrés ultérieurement.
- Les RDV pour les passeports et cartes d'identités sont annulés/reportés. En cas d'extrême urgence, contactez la mairie.
- Selon les préconisations du gouvernement, les mariages sont reportés sauf en cas de situation très particulière.
- Service technique : au minimum 1 agent technique est sur le terrain quotidiennement (à tour de rôle) pour assurer le suivi des extérieurs.
- Service urbanisme : Benoit Déneux maintient des permanences téléphoniques les lundis et jeudis et gère les dossiers en télétravail.
- Garde-Champêtre : M. Martinez fait appliquer les mesures de distanciation chez les commerçants du Bois d'Oingt et fait des rondes sur les 3 communes pour faire respecter les mesures de confinement imposées par le gouvernement.

• **PARCS, JARDINS et CITY STADE :**

- Le Clos Pichat est fermé
- Les city-stades, parcs et jardins des 3 communes, n'étant pas clos, doivent faire l'objet d'une fréquentation adaptée aux nouvelles autorisations gouvernementales de sortie sous peine de verbalisation.

• **INTERCOMMUNALITÉ :**

- Les déchetteries sont fermées
- Le ramassage des ordures est assuré normalement le mercredi pour les poubelles grises et le vendredi une semaine sur deux pour les poubelles jaunes.

• **PERSONNES ÂGÉES ET FRAGILES :**

- Une prise de contact a été faite auprès des habitants âgés pour maintenir un contact et assurer leur approvisionnement.